



# Conditions Q-Inn Hôtel Paramaribo

Version: 1

Date: 31 mai 2017

- Nom de l'entreprise et forme juridique: La Luz Residence N.V.
- Adresse professionnelle: Costerstraat 35, Paramaribo
- Chambre de Commerce numéro: 542 991
- Numéro de TVA: 07743
- Téléphone: 00 597 88 97 691
- Courriel: [info@q-inn.sr](mailto:info@q-inn.sr)

## 1. Définitions

Dans ces conditions et toutes les offres, les accords et la conclusion d'accords auxquels les présentes conditions générales applicables sont applicables:

1.1. Hôtel Q-Inn Paramaribo: standing de l'hôtel et situé sur Costerstraat 35 à Paramaribo, Suriname.

1.2. Services: dans le sens le plus large, en fournissant Hôtel Q-Inn lit Paramaribo et / ou fournir de la nourriture et / ou boire avec toutes les activités liées et / ou services.

1.3. Invité: la personne (s) à qui Hôtel Q-Inn Paramaribo en vertu d'un accord avec un client doit fournir les services. Dans ces conditions se réfèrent Gast est également entendu signifier la personne (s) accompagnant l'invité et accompagner. À moins d'indication contraire expresse des fins Invité ou client dans ces conditions à la fois invité et clients.

1.4. Client: la personne physique ou morale qui a signé avec l'Hôtel Q-Inn Paramaribo un contrat pour la prestation de services. Sous le client signifie aussi l'intermédiaire, que ce soit ou non au nom de ses / ses relations a conclu un contrat pour la prestation de services. Une personne qui n'agit pas est aussi appelé les consommateurs dans ces conditions dans l'exercice de sa profession ou d'affaires.

1.5. Accord de Hôtel: l'accord entre l'Hôtel Q-Inn Paramaribo et le client dans lequel Hôtel Q-Inn Paramaribo, payé par le client ou invité, au nom du Client et / ou Invité (s) des services rendus. Dans ces conditions fait référence à l'Hôtel Convention est également entend tout autre accord auquel ces conditions ont été déclarées applicables. Ces conditions sont également applicables aux clients qui ont signé un



accord de Hôtel par un médiateur.

1.6. Réservation en ligne: la réservation qui est fait par la réservation de conclure un accord d'Hôtel est disponible sur le site de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo ([www.q-inn.nl](http://www.q-inn.nl)). Les réservations en ligne ont fait connaître à travers d'autres sites (médiateurs) et éventuellement d'autres conditions ne sont pas couvertes par une réservation en ligne tel que prévu dans ces conditions.

1.7. Réservations: par écrit par le Client et Q-Inn Hôtel Paramaribo ont conclu un accord avec le client et l'Hôtel Q-Inn Paramaribo est fixé à quelle époque et dans quelles conditions seront effectuées l'accord de l'hôtel.

## **Article 2. L'applicabilité de ces conditions**

2.1. Les présentes conditions sont applicables à toutes les offres, accords et conclusion de contrats avec l'Hôtel Q-Inn Paramaribo.

2.2. A partir de ces conditions différentes offres, les accords ou la conclusion d'accords ne sont valables que si elles sont expressément convenues par écrit à l'Hôtel Q-Inn Paramaribo. Dans ce cas, la dérogation applique uniquement à l'offre liée, un accord ou la conclusion de l'accord.

2.3. À moins que préalable, expresse écrite à Q-Inn Hôtel Paramaribo fait connaître et confirmé par Q-Inn Hôtel Paramaribo, l'utilisateur, le Client ou toute autre personne (morale) acceptant ces conditions.

## **Article 3. Formation de l'Accord Hôtel**

3.1. Toutes les offres pour la mise en place d'un accord d'hôtel Q-Inn Hôtel Paramaribo ne sont pas obligatoires et dans chaque cas, que si la capacité de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo est suffisant. Dans le cas d'une réservation en ligne est considéré comme l'affichage d'une plage aussi actuelle que possible.

3.2. Si le client a accepté l'offre et la capacité de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo est insuffisant, Hôtel Q-Inn Paramaribo a le droit, dans un délai de cinq jours pour la première nuit ou plus tard, sinon sage raisonnable Q- Inn Paramaribo peut attendre, en se fondant toujours sur la détermination comme décrit ci-dessus de l'article 3.1 et peut modifier ou annuler l'Accord Hôtel. Cependant, ce sera la première solution est demandée conformément aux dispositions relatives aux amendements à l'article 4.4.

3.3. Une réservation est confirmée seulement après la réservation par écrit par le client ou par Q-Inn Hôtel Paramaribo confirmé.



**Q-INN**

3.4. Hôtel-accord de réservation en ligne est faite lorsque l'acceptation de l'offre à la clientèle en soumettant la réservation. Hôtel Q-Inn Paramaribo accusera réception de cette demande par e-mail. Sans confirmation, le client peut toujours résilier le contrat de l'hôtel. Cela est contraire à l'article 3.3.

3.5. Toute Hôtel d'accord conclu considéré par un risque client boursier et frais du Client à fermer. Tout paiement effectué par un client livrera le client dans la même mesure.

3.6. Sauf convention expresse par écrit Hôtel Q-Inn Paramaribo à un client une commission, des frais, quel que soit le nom en raison.

3.7. En dépit de cet article Q-Inn Hôtel Paramaribo droit à un (Online-) caducité de réservation si un invité n'a pas rapporté le premier jour de la réservation 12.00. Cela permet à l'obligation de paiement non affecté. Cela ne vaut pas si elle est délivrée avec une garantie de paiement pour la période réservée de temps par le Client.

3.8. Le changement d'arrivée et / ou départ annule la réservation définitive d'origine et, d'un commun accord, une nouvelle réservation définitive au sujet de venir.

3.9. Hôtel Q-Inn Paramaribo, les informations sur le site ainsi que le plus grand soin, peut néanmoins se produire dans la transmission des données et / ou des défaillances techniques ou d'autres circonstances inexactitudes dans les données et / ou les données sont incomplètes. Toutes les réservations en ligne sont établies sous réserve de modifications évidentes et / ou des erreurs. Si des modifications et / ou des erreurs mentionnées dans le présent paragraphe conduisent à modifier le prix, le client dispose d'un droit à la liberté d'annulation.

#### **Article 4. Obligations de Q-Inn Hôtel Paramaribo**

4.1. Hôtel Q-Inn Paramaribo sera l'invité pour la période convenue, la mise à disposition un hébergement convenu et / ou de fournir les services convenus conformément aux normes de qualité dans Hôtel Q-Inn Paramaribo.

4.2. La disposition de cette application de l'article 4.1. décrit ne s'applique pas:

A. En cas de force majeure dans ces termes et conditions décrites dans l'article sur la force majeure (article 9);

b. Si le score ou pas plus d'une demi-heure de retard;

c. Si les paiements anticipés des clients ou paiement intermédiaire visé à l'article 7 ne ou pas payé dans le temps;

d. Si le client ne se conforme pas ou pas entièrement les obligations du client, pour une raison quelconque, a pour Hôtel Q-Inn Paramaribo.



4.3. À moins que, par écrit, convenu autrement établissement Hôtel Q-Inn Paramaribo à la disposition des clients de 14h00 le jour de l'arrivée jusqu'à 12h00 le jour du départ.

4.4. Hôtel Q-Inn Paramaribo a droit à serait offrir à l'utilisateur autre que hébergement à l'hôtel à la disposition de l'accord de l'hôtel. Au cas où cela est gênant pour l'invité, l'invité ou le client le droit de résilier immédiatement l'Hôtel accord. Dans le cas où l'offre et le client ou des clients ont confirmé l'hébergement en hôtel est moins cher que la propriété originale, sera Hôtel Q-Inn Paramaribo à disposition le montant des économies à l'invité ou le client. Hôtel Q-Inn Paramaribo aura lieu dans tous les cas à une indemnisation complémentaire.

## **Article 5. Réservations de groupe**

5.1. A partir de dix chambres est une réservation sous les réservations de groupe. Les dispositions en ce qui concerne le cas du groupe réservations sous réserve des dispositions, par ailleurs, dans ces conditions. Dans un conflit entre les dispositions préfèrent les dispositions du présent article.

5.2. Un client peut faire une réservation en option que l'on appelle un groupe. Une option de réservation ne peut se produire après la confirmation par écrit. Une option de réservation peut être tenu pour un maximum de 3 mois avant l'arrivée. Sauf convention expresse par écrit, une réservation en option entraînera la perte ci-dessous. En tout état de cause, l'option peut être tenue jusqu'à 5 mois avant l'arrivée.

5.3. Une réservation définitive ne se produira après avoir été confirmé par l'Hôtel Q-Inn Paramaribo et la confirmation du Client, a signé, retourné et reçu. Le changement d'arrivée et / ou annuler le départ de la réservation définitive originale et créera une nouvelle réservation permanente de concert.

5.4. Pour une réservation de groupe est qu'un client jusqu'à une semaine avant l'arrivée sans frais de 10% peut réduire le nombre définitivement réservé d'origine des chambres.

5.5. La multiplication du nombre définitif réservé original de chambres ne peut être consulté Hôtel Q-Inn Paramaribo. En aucun cas, Q-Inn Hôtel Paramaribo responsable de la propagation, sans consultation, du nombre réservé définitivement original de chambres.

5.6. Pour une annulation complète d'une réservation ferme jusqu'à un mois avant l'arrivée, aucuns frais ne seront facturés. Lorsque l'annulation complète d'une réservation ferme de 1 mois à 1 semaine avant l'arrivée, le client est tenu de payer 25% sur un lit à l'Hôtel Q-Inn Paramaribo. Pour une annulation complète d'une



réserveation ferme de 1 semaine à 24 heures avant l'arrivée, le client est obligé de payer 50% sur un lit à l'Hôtel Q-Inn Paramaribo. L'annulation totale d'une réserveation définitive moins de 24 heures avant l'arrivée du client est nécessaire à 100% sur la base lit et éventuellement compenser les dîners de groupe réservés à Hôtel Q-Inn Paramaribo. Le Client, en ce qui concerne les réserveations de groupe, assurez-vous que au moins 7 jours avant l'arrivée Q-Inn Hôtel Paramaribo en possession de la liste des noms des invités.

5.7. Si le montant du groupe réserveation de plus de 5 000 €, nous demandons un acompte de 50% du montant total. Au plus tard trois mois avant l'arrivée doit être payé 50% de la valeur de réserveation sur le compte bancaire de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo.

5.8. Le changement d'arrivée - et / ou le départ d'une réserveation définitive complète expire et les données originales seront en concert sur la disponibilité de la nouvelle réserveation définitive sera déplacé vers les données souhaitées. Si la disponibilité ne permet pas d'expirer automatiquement dans la politique (article 5.6)

5.9. Si les paramètres par défaut des clients liés aux éléments précédents que Hôtel Q-Inn Paramaribo ESTIME annulé la réserveation définitive. Cette annulation sera considérée comme une annulation d'une réserveation ferme par le client (article 5.6). Le client est tenu de payer les frais d'annulation à l'Hôtel Q-Inn Paramaribo.

## **Article 6. Annulation**

6.1. Les dispositions du présent article sont applicables sans préjudice d'autres dispositions dans ces conditions. Les dispositions du présent article ne porte pas atteinte à la responsabilité des parties client et / ou des tiers en vertu de la loi générale.

6.2. Un accord de Hôtel est irrévocable et ne peut être annulée.

6.3. Plus précisément pour les réserveations en ligne est qu'il n'y a aucun droit d'annulation pour les consommateurs, conformément à l'article 6.2.

6.4. S'il est sur le site de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo une règle spécifique aux fins d'annulation et / ou est appelé, cela est considéré comme partie intégrante d'une offre et va les dispositions relatives à l'irrévocabilité dans cet article. Le client a la possibilité d'annuler, comme indiqué sur le site Hôtel Q-Inn Paramaribo. Si le client est jamais possible d'annuler en ligne déjà vérifié, sauf indication contraire.

6.5. L'annulation doit être faite par écrit, y compris en ligne en utilisant l'outil



approprié / forme ([www.q-inn.nl](http://www.q-inn.nl)), par courrier électronique, et être daté.

6.6. Sous réserve des réservations de groupes concernés (article 5) est applicable, sauf convention contraire par écrit que la réservation jusqu'à un mois avant le jour d'arrivée peut être annulée sans frais. Lorsque l'annulation complète d'une réservation ferme de 1 mois à 1 semaine avant l'arrivée, le client est tenu de payer 25% sur un lit à l'Hôtel Q-Inn Paramaribo. Pour une annulation complète d'une réservation ferme de 1 semaine à 24 heures avant l'arrivée, le client est obligé de payer 50% sur un lit à l'Hôtel Q-Inn Paramaribo. L'annulation totale d'une réservation définitive moins de 24 heures avant l'arrivée du client est nécessaire pour compenser à 100% sur la base du lit à l'Hôtel Q-Inn Paramaribo.

## **Article 7. Prix et paiement**

7.1. Les prix peuvent varier selon le type d'hébergement, jour, moment de la réservation, les conditions de paiement et d'annulation.

7.2. Le Client est les montants mentionnés dans le contrat de l'hôtel en raison de Hôtel Q-Inn Paramaribo. Hôtel Q-Inn Paramaribo à des services spéciaux que l'utilisation du téléphone, etc frais supplémentaires pour le client et / ou des clients facturés. Les coûts sont clairement communiqués.

7.3. Tous les comptes, y compris les comptes en ce qui concerne l'annulation ou non-présentation seront payés en espèces par le Client et / ou invité ou, si expressément convenu dans les 14 jours suivant la date de la facture. Le lieu de paiement est désigné l'établissement de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo.

7.4. Le Client est réputé Accord Hôtel ou tout autre accord de connexion également au nom de tous les clients. En apparaissant à savoir l'invité que le client était compétent pour le représenter dans cette affaire.

7.5. Le paiement est effectué dans SRD (USD ou Euro, ou par carte de crédit). Pour la monnaie étrangère est le taux de change en vigueur à l'époque.

7.6. Q-Inn Hôtel Paramaribo possède les vérifications requises, les chèques et chèques postaux tout autre moyen de paiement, ou d'autres moyens de paiement que ceux mentionnés ci-dessus, de refuser ou d'attacher à l'acceptation de ces conditions spécifiques. En outre, il a proposé des méthodes de paiement à Hôtel Q-Inn Paramaribo. Dans le cas d'une réservation en ligne est que le temps pour la conclusion de l'accord, les options de paiement sont communiquées. Q-Inn Hôtel Paramaribo-vertueusement (partie) d'exiger le prépaiement. Cela vaut pour tous les types de réserves et ce montant est finalement déduit du montant final à payer. En cas d'annulation le plus tôt possible le montant déjà payé, le remboursement dans les



14 jours.

7.7. Si des clients / client lors de son séjour Services à l'aide Hôtel Q-Inn Paramaribo, Q-Inn Hôtel Paramaribo-vertueusement déjà pour exiger le paiement des services achetés.

7.8. Si le client / client ne respecte pas son obligation de paiement (s), ce, après que le client a accordé un délai de 14 jours par le Q-Inn Hôtel Paramaribo a mis en évidence le retard de paiement et Q-Inn Hôtel Paramaribo mais ses obligations de paiement de se rencontrer, après défaut de paiement dans ce délai de 14 jours, le montant impayé des intérêts légaux et Q-Inn Hôtel Paramaribo droit de facturer les frais de recouvrement extrajudiciaires encourus par cette accusation. Ces frais de recouvrement dépassent 15% des encours à 2 500 €; 10% au cours du prochain 2 500 € et 5% sur le prochain 5 000 € avec un minimum de 40 €, =. Hôtel Q-Inn Paramaribo peut bénéficier de dévient des clients de ces montants et pourcentages.

## **Article 8. Responsabilité**

8.1. Cet article est applicable uniquement si un client personne (morale) qui agit dans l'exercice de sa profession ou d'affaires. S'il y a une responsabilité du consommateur-client est limité à l'Hôtel Q-Inn Paramaribo dans la mesure légalement possible.

8.2. À moins d'une négligence intentionnelle ou grossière de la part de Q-Inn Hôtel Paramaribo, Q-Inn Hôtel Paramaribo décline toute responsabilité.

8.3. À moins d'une négligence intentionnelle ou grossière de la part de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo, Hôtel Q-Inn Paramaribo décline toute responsabilité pour les dommages causés à ou par des véhicules de l'invité.

8.4. À moins d'une négligence intentionnelle ou grossière de la part de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo, Q-Inn Hôtel Paramaribo décline toute responsabilité pour les dommages résultant directement ou indirectement à quelqu'un ou quelque chose comme conséquence directe ou indirecte de tout défaut ou quoi que sur, ou sur des biens meubles ou immeubles Hôtel Q-Inn Paramaribo propriétaire (cour) locataire ou locataire ou d'autre part, la disposition de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo.

8.5. Une responsabilité de Q-Inn Hôtel Paramaribo ne dépassera jamais la valeur de l'Hôtel-contrat ou l'indemnisation des dommages-intérêts couverts par la compagnie d'assurance de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo ou des dommages couverts par tout autre tiers à Q- Inn Hôtel Paramaribo.

8.6. Hôtel Q-Inn Paramaribo est le Client entièrement dédommagé pour toute



**Q-INN**

réclamation ou que ce soit, que l'invité et / ou tout tiers à l'Hôtel Q-Inn Paramaribo est valide ou devrait faire à cet égard, les parties, dans le sens le plus large la parole de l'accord Hôtel ou tout autre accord conclu avec le client. Cette obligation d'indemnisation s'applique également à l'accord de l'hôtel est également valable si, pour une raison quelconque, est totalement ou partiellement dissous.

## **Article 9. Supremacy**

9.1. La force majeure est entendu inclure: la maladie parmi le personnel est des opérations raisonnablement possibles, la guerre, menace de guerre, des émeutes, des grèves et des sit-in, les dégâts des eaux, les actes de guerre, le terrorisme, les incendies, les inondations, les mesures gouvernementales.

9.2. En cas de force majeure, Q-Inn Hôtel Paramaribo soit résilier le contrat ou suspendre. Dans ce cas, il n'y a pas d'obligation de la part de l'Hôtel Q-Inn Paramaribo à payer des dommages et intérêts.

9.3. Les dispositions ci-dessus sont également applicables lorsque le cas de force majeure se produit lorsque des personnes et / ou des services et / ou institutions Hôtel Q-Inn Paramaribo utilise dans l'exécution de l'Accord Hôtel ou tout autre accord. Cela comprend aussi ce que ces personnes et / ou des services et / ou institutions agissant comme un précédent ou la dissolution condition ou la valeur par défaut de ces personnes et / ou des services et / ou des institutions. Hôtel Q-Inn Paramaribo est pas tenu de démontrer l'impact sur ses activités.

9.4. L'article 9 est applicable que si un client (juridique) personne qui agit dans l'exercice de sa profession ou d'affaires. S'il y a un consommateur-client est la force majeure que dans la mesure que possible légalement.